



Berdorf, le 28 janvier 2026
(publication jusqu'au 9 mars 2026 inclus)

Avis - Etablissements classés

Conformément aux dispositions de l'article 16, alinéa 5, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que par arrêté no. 3A/2025/3764/153 du 13 janvier 2026 de Monsieur le Ministre du Travail le requérant :

Energie et Environnement S.A.

**15, rue d'Epernay
L-1490 Luxembourg**

a été autorisé à construire et à exploiter sur le territoire de la commune de Berdorf, sur la propriété inscrite au cadastre de la commune de Berdorf sub section A de Bollendorf-Pont, no. 930/4231 et notamment à l'adresse : 23, route de Diekirch, L-6555 Bollendorf-Pont,

d'une structure d'hébergement destinée au logement provisoire de demandeurs de protection internationale et d'autres ressortissants de pays tiers,

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999, tous les intéressés peuvent interjeter appel contre les décisions précitées auprès du Tribunal administratif. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à dater du jour de l'affichage du présent avis.

Pendant ce délai, le public pourra consulter le texte des décisions à la maison communale - service technique.

Le Secrétaire communal.,

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joe NILLES

Certificat de publication

Le bourgmestre soussigné de la Commune de Berdorf certifie par la présente que l'avis ci-dessus a été publié en due forme à partir de ce jour.

Berdorf, le 28 janvier 2026.

Le Secrétaire communal.,

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joe NILLES

Administration communale de Berdorf
5, rue de Consdorf
L-6551 Berdorf
Tél : +352-790187-1 Fax : +352-799189

KlimaPakt
Mehr Gemeng engagiert sech

Personne de contact:
M. David SCHUSTER
Tél : +352-790187-39
david.schuster@berdorf.lu